

## UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS &amp; SPP



## CONTACT

TÉLÉPHONE  
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL 

unsasdis33@gmail.com

## ADRESSE

18 allée des vignes  
33360  
Carignan de Bordeaux

## NOUS SUIVRE

SITE WEB 

www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK 

facebook.com/unsasdis33

TWITTER 

twitter.com/unsasdis33

**DESTINATAIRE :** Madame la Préfète de la Gironde**OBJET :** Dysfonctionnements majeurs en matière de secours sur le département.

Madame la Préfète,

En votre qualité de responsable de la gestion opérationnelle, l'organisation syndicale des sapeurs-pompiers professionnels du SDIS de la Gironde que nous représentons, souhaite attirer une nouvelle fois votre attention sur des dysfonctionnements majeurs en matière de secours sur le département.

Tout d'abord, la **sur-sollicitation opérationnelle liée aux missions SUAP** à laquelle nous sommes en proie depuis maintenant plusieurs années, continue de dégrader la réponse opérationnelle.

Nous vous avons déjà alerté sur ce problème qui en plus d'**épuiser les ressources financières, matérielles et humaines du SDIS de la Gironde**, fait courir un risque majeur à la population.

Le recentrage des missions des sapeurs-pompiers, avec notamment la **diminution significative des carences ambulancières** devient une urgence à laquelle vous devez répondre.

Le SDIS de la Gironde ne peut plus compenser les dysfonctionnements des autres services publics et privés.

Vous devez **permettre aux sapeurs-pompiers d'assurer un contrôle opérationnel de leurs moyens** garant du bon exercice de leurs missions premières.

Par ailleurs, le **phénomène des agressions** qui touchent notre corporation est loin de s'éteindre. Encore récemment, un équipage en intervention a subi une attaque au mortier, occasionnant des blessures importantes aux sapeurs-pompiers.

Le Ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, vous a adressé personnellement le 20 août 2020, un **plan de prévention et de lutte contre les agressions de sapeurs-pompiers** (INTE1935014J).

Ce plan vous laisse en partie l'opportunité de vous saisir de nouvelles mesures pour endiguer ce phénomène inacceptable.

Nous souhaiterions savoir **quelles sont celles que vous comptez mettre en oeuvre sur le département de la Gironde** afin de protéger efficacement les sapeurs-pompiers.

Conscients que l'ensemble des réponses que vous pourriez apporter à ces sujets ne sauraient être réduites à un simple courrier, nous vous **proposons de convenir d'un rendez-vous** qui sera aussi l'occasion de vous proposer des solutions.

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, à notre sincère volonté de coopération et à l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33  
Jacques Noaille